

**PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE DES MEMBRES  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE  
LES JEUNES DÉCOUVREURS, TENUE PAR VISIOCONFÉRENCE  
LE MERCREDI 25 mai 2022 À 18H30**

---

**Présences**

Sandra Thibeault  
Magalie Dumas  
Karine Gaudette  
Christian Lamy  
Carole Leroux  
Nancy Bernard  
Nathalie Hebert  
Diane Robichaud  
Nicole Martel  
Marie Helene Froment  
Louise Gagné  
Annick Gamache  
Sarah Labrecque  
Catherine Arpin

**Substituts**

Dominique Forest  
Marie-Eve Paquette

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum (constat 1)**

Le quorum est constaté, l'assemblée est normalement constituée.

**CÉ -21-22-45**

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption 1)**

SUR PROPOSITION dûment faite par Magalie Dumas , appuyée par Sandra Thibeault

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, l'ordre du jour, avec les modifications proposées.

**3. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 20 avril 2021**

**CÉ -201-22-46**

SUR PROPOSITION dûment faite par Sandra Thibeault, appuyée par Karine Gaudette.

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le procès-verbal.

**4. Parole au public (information 10)**

Marie-Ève Paquette se questionne sur la décision que les parents doivent acheter eux-mêmes les cahiers. La décision du centre de service est expliquée par Nathalie Hébert.

**CÉ -201-22-47**

**5. Campagnes de financement**

Le comité cour d'école a pris la décision d'abandonner la tenue du bazar.

Carole Leroux propose un kiosque de vente de biscuits en pots Masson fait par les élèves de 6<sup>e</sup> année pour subventionner la classe extérieure. Ils ont déjà reçu une subvention par la caisse Desjardins pour l'achat du matériel.

Accepté par le CÉ.

**CÉ -201-22-48**

#### **6. Mode de vie**

En vertu de l'article 76 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement approuve les règles de conduite et les mesures de sécurité proposées par le directeur/la directrice de l'école. Ce même article prévoit ce que doivent contenir ces règles, notamment en lien avec la lutte à l'intimidation et à la violence.

Le même article 76 prévoit aussi que les règles de conduite et les mesures de sécurité soient présentées aux élèves lors d'une activité de formation sur le civisme que le directeur/la directrice de l'école doit organiser annuellement en collaboration avec le personnel de l'école. Elles sont également transmises aux parents de l'élève au début de l'année scolaire.

Le directeur/la directrice présente le projet Code de vie de l'école, qui inclut ces règles de conduite et mesures de sécurité.

Ce Code de vie a été élaboré avec la participation des membres du personnel, comme le prévoit l'article 77 de la LIP.

Les membres échangent au sujet du projet de Code de vie.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marie-Hélène Froment appuyée par Christian Lamy est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER les règles de conduite et mesures de sécurité, telles que présentées dans le Code de vie de l'école. Ce document est déposé à l'annexe du présent procès-verbal.

**CÉ -21-22-49**

#### **7. Caisse Scolaire**

Reconduire l'association avec les Caisses Desjardins

SUR PROPOSITION dûment faite par Marie Hélène Froment, appuyée par Magalie Dumas

**CÉ -21-22-50**

#### **8. Frais chargés aux parents (approbation)**

Les listes des frais chargés aux parents préparées par les enseignants en tenant compte des encadrements sont présentées.

SUR PROPOSITION dûment faite par Sandra Thibeault, appuyée par Karine Gaudette.

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, d'approuver les listes de frais chargés aux parents comme présentées.

**CÉ -21-22-51**

#### **9. Liste de fournitures scolaires (Information)**

La direction de l'école a proposé au conseil d'établissement, pour approbation, les listes de matériel d'usage personnel requis par l'école, conformément à l'article 77.1 et dans le respect de l'article 7, 3e et 4e paragraphes de la Loi sur l'instruction publique ;

Les listes proposées par la direction :

- ont été élaborées avec la participation des enseignants ;

- respectent le Règlement relatif à la gratuité du matériel didactique et à certaines contributions financières pouvant être exigées édictées par le Ministère ;
- respectent la Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées par les écoles et par les centres, adoptée par le centre de services scolaire ;
- prennent en compte les principes d'encadrement du coût des documents établis pour 2021-2022 par le conseil d'établissement ;

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, d'approuver les listes de frais chargés aux parents comme présentées.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Christian Lamy, appuyée par Marie-Hélène Froment, il est résolu,

D'APPROUVER les listes de matériel d'usage personnel dont l'achat sera demandé aux parents pour 2022-2023 et d'en déposer une copie à être versée en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante.

DE MANDATER la direction pour qu'elle achemine les listes appropriées aux parents.

## **10. Transfert d'élèves**

La période de volontariat s'est terminée le 31 mai. Les appels seront faits aux parents par Mme Hébert dans les prochains jours.

## **11. Projet éducatif (suivi, 5)**

Il n'y a pas de changement. À la prochaine rencontre, nous présenterons les résultats du sondage.

## **12. Comité cour d'école (Suivi, 5)**

L'encan a eu lieu, gain d'environ 2000\$, des reproductions photos seront vendue pour ajouter au financement.

Le contrat a été signé pour l'aménagement de la classe extérieure.

## **13. Communication dans l'Alizé (information, 5)**

Les desserts en pots

Le contrat signé pour l'aménagement de la cour d'école

Le montant amasser à l'encan

## **14. Service de garde**

Ont eu l'avant dernière pédagogique, les élèves ont eu une des plus belles journées pédagogiques. Histoire de Boucherville en lien avec le 400e. Ils ont fait un tableau.

## **15. Vie à l'école**

Préscolaire : Les enfants on plus ou moins hâte de terminer la maternelle. Accueils des nouveaux en juin, feront les groupes et ils auront une rencontre avec leur professeur.

1<sup>er</sup> cycle : dernier sprint de révision, demain auront l'examen de lecture. Ont eu la visite de Tortue Berlué attend la visite de Marianne Dubuc.

2<sup>e</sup> cycle : les pratiques de l'examen du ministère sont terminées. Pour le mois de l'activité physique, ils ont eu différentes activités. Ont fait de petits projets en science.

3e cycle : Le marathon des examens du ministère arrive la semaine prochaine. Pour le mois de l'activité physique, ils ont fait du mini-volleyball. Ils sont allés visiter l'école de Mortagne.

#### 16. Comité de parents

Il n'y a pas eu de représentant de l'école qui a assisté à la rencontre.

#### 17. Correspondance (information 5)

Rien reçu

#### 18. Budget du comité

**CÉ -20-21-52**

Utiliser la totalité du budget pour inviter les membres du CE les substituts et les autres parents bénévoles pour un cocktail juste avant la prochaine rencontre.

Approuvé par Christian Dubé et appuyé par Carole Leroux

#### 19. Sujets divers

**Levée de l'assemblée (approbation2)**

**CÉ -20-21-53**

SUR PROPOSITION dûment faite par Marie-Hélène Froment, appuyée par Sandra Thibeault

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, la levée de l'Assemblée. Le conseil se clôt .

\_\_\_\_\_  
Christian Lamy  
Président du  
Conseil d'établissement

\_\_\_\_\_  
Nathalie Hébert  
Directrice